

Les Halles : la justice s'interroge sur la future canopée

Un avenant signé en janvier dernier entre la Ville de Paris et les architectes du futur centre commercial des Halles (Paris Ier) doperait le prix total du chantier de 28% par rapport au marché initial. Est mise en cause la canopée, un toit de verre qui doit recouvrir l'ensemble de l'espace commercial possédé. Construit par Chantiers Modernes (Vinci), ce toit devait au départ coûter quelque 120 millions d'euros. Son prix devrait à présent atteindre les 216 millions.



La nouvelle version de la Canopée, à présent découpée en tranches et soutenue par des armatures en métal

Le montant annoncé lors de l'appel d'offre initial étant ainsi contourné, la préfecture de Paris et une association de riverains ont ainsi saisi le tribunal administratif. Une annulation de l'avenant incriminé a finalement été décidée le 9 décembre par le rapporteur public. La Ville de Paris a désormais six mois pour passer un nouveau marché ou annuler le précédent. Le tribunal administratif devrait quant à lui se prononcer le 6 janvier prochain.

"Une forêt de ferraille..."

Depuis le départ opposée au recouvrement du "cratère" des Halles, l'association Accomplir souligne que la canopée, dans sa dernière version, privera le centre d'une réelle lumière naturelle. "La préfecture a prévenu que la canopée doit pouvoir laisser passer la fumée en cas d'incendie", explique Elisabeth Bourguinat, porte-parole de l'association. "Les architectes ont donc

découpé en tranches leur toit de verre, qui aura donc finalement besoin d'une forêt de ferraille pour tenir. Au final, non seulement le toit laissera passer en partie la pluie, mais il ne sera même plus transparent. Et les animations qu'il devait surplomber ne se feront pas, car cette zone est quoiqu'il arrive une sortie de secours".

Les maquettes de la nouvelle version de la canopée se font pour l'heure discrètes, alors que sa forme a donc largement évolué. Y compris son ouverture sur les jardins, refermée pour prendre en compte le facteur vent, visiblement ignoré jusque-là. L'association pointe le budget en constante hausse du projet des Halles, au départ fixé à 200 millions d'euros, aujourd'hui à 800 millions, mais qui pourrait à ce train là atteindre un milliard, selon l'association. Cette dernière joue d'ailleurs la comparaison avec le colossal Viaduc de Millau, qui n'a coûté "que" 400 millions d'euros. "Et ils ne nous ont toujours pas expliqué comment ils comptent nettoyer la canopée", souligne Elisabeth Bourguinat, pour qui cette dernière sera un perchoir de choix pour les pigeons parisiens.

L'accord Paris / Unibail devant la justice

Avant que le tribunal administratif ne se prononce, Accomplir attend d'ici Noël une décision sur un autre aspect du projet. L'association a ainsi bon espoir de faire invalider l'accord intervenu en novembre 2010 entre la Mairie façonde Paris et Unibail-Rodamco. Par ce dernier, la ville cédait au promoteur la propriété des voies piétonnes publiques du centre. Or ces dernières desservent le centre commercial, mais surtout la gare RATP qu'elle recouvre. "Illégal" pour l'association.

Matthieu Guinebault

<http://fr.fashionmag.com/news-221294-Les-Halles-la-justice-s-interroge-sur-la-future-canopee>